

## **Acte N° 2023-02**

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 27 janvier 2023,  
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente**

**Vu** le code de l'éducation

**Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par la Conseil d'Administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés,

### **Prend l'acte suivant :**

#### **OBJET : Appel à propositions Pôle Universitaire d'Innovation (PUI), édition 2022**

Les membres du conseil d'administration ont été informés du dépôt d'une réponse à l'appel à propositions « Pôles universitaires d'innovation, édition 2022 », le 20 janvier 2023, pour le site.

Il s'agit, via l'émergence de 25 Pôles Universitaires d'Innovation (PUI), d'accélérer la dynamique territoriale d'innovation. Pour ce faire, ces pôles disposeront de moyens nécessaires, pour, à terme, « répondre à l'ambition nationale de création de start-up et de génération d'innovations de rupture ». La demande budgétaire pour le site est d'environ 9 millions d'euros sur quatre ans.

En raison de différentes lectures de l'appel à projets et de divergences d'analyses concernant le rôle de la COMUE, la question du portage et de la gouvernance du projet a donné lieu à des désaccords entre les établissements du site. En dépit de nombreuses discussions et tentatives de médiation, il n'a pas été possible de s'accorder sur un « chef de file » pour le dépôt du projet et une grande partie des établissements n'ont donc pas souhaité y participer. L'Université Claude Bernard Lyon 1, en vue d'ouvrir le projet à d'autres établissements en 2<sup>e</sup> phase, a finalement proposé que le dépôt soit effectué en 1<sup>ère</sup> phase par la SATT Pulsalys, malgré la non-éligibilité, *a priori*, de cette entité pour opérer un tel dépôt.

Les douze membres fondateurs en première phase de l'appel à projets sont les suivants :

- Société d'Accélération du Transfert de Technologies PULSALYS
- Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL)
- Université Lumière Lyon 2 (ULL)
- École supérieure de chimie, physique, électronique de Lyon (CPE Lyon)
- Hospices Civils de Lyon (HCL)
- Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
- Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm)
- Institut national de recherche en informatique et automatique (Inria)

- Institut National pour la Recherche en Agriculture, Alimentation et Environnement (INRAE)
- INSERM-Transfert
- Lyon Ingénierie Projets (LIP)
- EZUS

Fait à Lyon, le 31 janvier 2023

La Présidente de l'Université Lyon 2

Nathalie DOMPNIER

Le présent acte sera publié au recueil des délibérations et sur le site internet de l'Université à compter du 3 février 2023

Date de transmission au Recteur, chancelier des universités : 3 février 2023